



E-SOLIDARITÉS
L'expertise de notre réseau

<https://www.e-solidarites.fr/centre-val-de-loire/gestion-financement/arrete-du-21062026-de-programmation-des-evaluations-des-essms-conjoint-ars-cd41>

Arrete' du 21/06/2026 de programmation des évaluations des ESSMS conjoint ARS - CD41

📅 Publié le 6 février 2026

👤 De Uriopss Centre

GESTION - FINANCEMENT

ARTICLE



INFO CENTRE-VAL DE LOIRE



Arrêté n°2025-DOMS-PA/PH/PDS-0180 du 21/01/2026 portant programmation pour le département du Loir-et-Cher des évaluations de la qualité des établissements et services sociaux et médico-sociaux relevant du d) de l'article L.313-3 du CASF pour les années 2026-2030 conformément aux articles L.312-8 et D.312-2024 du même code.

Un arrêté fixe la programmation des évaluations relevant de la compétence conjointe de l'ARS et du CD41.

Arrêté du 21/01/2026

Recueil des Actes administratifs

Auteur de la publication : ARS et Conseil départemental du Loir-et-Cjer

Portée géographique : Centre, (41) Loir-et-Cher

Uniopss/Uriopss de l'auteur du commentaire : Uriopss Centre

Numéro de fiche
114.16 Ko